

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DE LA SELECTION D'UN
CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE 2023-2027
DU RAFPRO**

1 - Le Réseau Africain des Institutions et Fonds de Formation Professionnelle (RAFPRO) est un cadre de concertation entre ses membres pour des échanges d'expériences, de partage de connaissances et de bonnes pratiques et un creuset de réflexion sur le secteur de la formation professionnelle. Il regroupe actuellement treize (13) institutions et fonds de financement de la formation professionnelle de douze (12) pays d'Afrique de l'Ouest, centrale et de l'Est.

2 - Dans le cadre de son budget exercice 2023, le Réseau a prévu des ressources pour le financement des activités inscrites au plan de travail annuel et se propose d'utiliser une partie pour le financement des services d'un consultant qui sera chargé d'élaborer le plan stratégique 2023-2027 du RAFPRO.

3 - La durée de la mission du consultant sera de vingt-cinq (25) jours ouvrés, étalée sur une période maximale de trois mois. La mission comportera deux étapes à savoir :

Etape 1 : évaluation du plan stratégique 2018-2022. A cette étape, le consultant procédera à une brève évaluation du premier plan stratégique du RAFPRO en cours d'achèvement afin de tirer les enseignements utiles pour l'élaboration du nouveau plan stratégique du Réseau.

Etape 2 : élaboration du plan stratégique 2023-2027. Sur la base de l'état des lieux, des recommandations de l'évaluation du premier plan stratégique et des nouveaux défis, le consultant élaborera le nouveau plan stratégique du RAFPRO à l'horizon 2023-2027.

La mission est prévue pour démarrer, à titre prévisionnel, au second semestre de l'année 2023.

4 - Par le présent appel, le Bureau Exécutif du RAFPRO à travers le Secrétariat Permanent, invite les consultants (individuels) à présenter leur candidature en vue de la constitution d'une liste restreinte et pour une demande de propositions ultérieure.

5 - Les consultants éligibles, et intéressés doivent fournir les informations en langue française uniquement sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour la réalisation des prestations susmentionnées (Curriculum Vitae, Référence de prestations

similaires, Expériences dans des missions comparables, Attestations de bonne fin d'exécution ainsi que toutes autres informations jugées pertinentes).

6 - L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du RAFPRO de le retenir sur une liste restreinte.

7 - Les expressions d'intérêt rédigées en français et portant la mention « **Réponse à l'avis à Manifestation d'Intérêt relatif au recrutement d'un consultant en vue de l'élaboration du Plan stratégique 2023-2027 du RAFPRO** » doivent parvenir au plus tard **le lundi 24 Juillet 2023 à 10 heures** à l'adresse électronique amani9franc@yahoo.fr ou sous pli fermé en un (01) original et une (01) copie à l'adresse suivante :

Secrétariat Permanent du Réseau Africain des Institutions et Fonds de Formation Professionnelle (RAFPRO) 01 BP 4420 Cotonou- Lot 4002 Akpakpa Dodomey Quartier Enagnon Immeuble Riviera Golf 2^{ème} Etage.

8 - L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10h30 minutes à la Salle de conférence du Secrétariat Permanent du RAFPRO.

9 - Les appréciations porteront notamment sur l'appréciation du Curriculum Vitae, les attestations de bonne fin d'exécution de trois missions similaires et les preuves des expériences dans des missions comparables au cours des cinq (05) dernières années

10 - Les critères d'appréciation sont les suivantes :

Critères d'évaluation	Notes pondérées maximum
Expériences d'ordre général en consultation au moins 10 ans d'expérience dans des missions d'organisation, de planification et/ou de gestion y compris budgétaire	30 pts
Elaboration de documents de planification (plans stratégiques, plans d'actions, budgets (au moins 4)	50 pts
Autres consultations pertinentes (au moins 4)	20 pts
Total des points	100

11 - Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus **aux heures d'ouverture de bureau de 09 heures à 17 heures.**

Le Président a.i

Alexis Claude Junior KOMASAI II PETOEKAMA